

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 40 (2003)
Heft: 1560

Rubrik: Forum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une agriculture à visage humain

La solidarité contractuelle entre producteurs agricoles et consommateurs est au cœur de la souveraineté alimentaire défendue par une coopérative genevoise depuis 25 ans.

Les Jardins de Cocagne

«**L**a souveraineté alimentaire» est un concept développé par Via Campesina, syndicat paysan international. La souveraineté alimentaire considère le droit à l'alimentation comme un droit fondamental de la personne. La souveraineté alimentaire n'est pas un modèle mais un concept philosophique et politique. Un concept qui demande d'imaginer des solutions défendues par le gouvernement et les mouvements sociaux, pour que les paysans puissent produire des aliments qui répondent aux attentes des consommateurs locaux. Cette idée est en profonde contradiction avec les concepts purement techniques et économiques du monde actuel.

Les scandales des productions industrielles de masse (vache folle, poulet à la dioxine...) et la disparition des fermes (2000 par an en Suisse) démontrent que tout projet, basé uniquement sur le progrès technique et le

profit économique, mais dépourvu de projet politique, social et culturel, mène à la catastrophe. La souveraineté alimentaire inclut un commerce international juste. Elle ne s'oppose pas aux échanges mais à la priorité donnée aux exportations. Elle permet de garantir aux populations la sécurité alimentaire, tout en échangeant avec d'autres régions des productions spécifiques qui font la diversité de notre planète.

Les Jardins de Cocagne

Créés il y a 25 ans, les Jardins de Cocagne réunissent aujourd'hui 400 familles de consommateurs. Les producteurs et les consommateurs gèrent ensemble toute la filière entre la production et la consommation. Sur une surface de trois hectares, trois maraîchers cultivent des légumes frais pendant toute l'année. Les producteurs sont salariés de la coopérative. Tous les jeudis, l'ensemble de la récolte est partagé en 240 petites parts et 160 grandes parts et livré à 40 points de distribution. Pendant 45 semaines de l'année, les coopérateurs vont chercher leurs légumes dans leur quartier. Les plans de culture sont établis en fonction de ces livraisons hebdomadaires. Toute la production est valorisée par les membres de la coopérative. Les coopérateurs viennent participer aux travaux des champs ou à la livraison pendant trois à quatre demi-journées par an.

L'affaire Tourne-Rêve

Il s'agit de faire travailler le champ de tourne-sols de vos rêves, sans OGM, sans herbicides, sans produits de synthèse au moyen d'un contrat liant directement paysans et consommateurs et qui donne droit à environ 5 l d'huile extra vierge, pressée à froid pour un montant de 50 francs correspondant à une surface cultivée de 60 mètres carrés.

Informations: jcocagne@worldcom.ch

paysans. Cette souveraineté ne peut être garantie que par l'accès à la terre (réforme agraire), l'accès à l'eau (pas de privatisation), l'accès aux semences (non aux OGM et au brevetage du vivant) et le contrôle des marchés régionaux par les producteurs locaux.

Pour une agriculture contractuelle de proximité

Au Nord, il s'agit de recentrer notre agriculture sur la production d'aliments de base pour les habitants de la région. Le terme «agriculture contractuelle de proximité» recouvre tous les systèmes d'organisation, de production et de distribution des aliments qui établissent des liens directs entre les consommateurs et les producteurs à l'image de l'affaire Tourne-Rêve (voir encadré).

L'agriculture contractuelle de proximité part de la conviction que l'agriculture est l'affaire de tous et que la nourriture est l'affaire de chacun. L'acte d'achat reflète le type d'agriculture que l'on désire. Manger des pommes exprime la volonté de faire cultiver un verger dans de bonnes conditions de travail et en respectant l'environnement. La pomme n'est plus une simple marchandise, elle est le fruit d'un accord entre le producteur et le consommateur. Par les contrats, les prix ne sont plus fixés en fonction des fluctuations arbitraires du marché, mais à l'avance, en fonction des coûts de production dans chaque région.

Les enjeux de l'agriculture contractuelle

Du côté des agriculteurs, elle stimule la production d'aliments pour les habitants de la région, tout en revalorisant les métiers de la paysannerie. Elle favorise la maîtrise et la connaissance de la chaîne alimentaire, de la production à la consommation; directement avec les consommateurs. Elle se préoccupe des effets à long terme des moyens de production sur l'agriculture, sur la santé des humains et sur l'environnement.

Du côté des consommateurs, elle les encourage à manger des produits de la région. Elle nourrit le débat sur l'alimentation. Elle défend le droit des consommateurs à choisir ce qu'ils mangent, tout en sachant comment, par qui et dans quelles conditions la nourriture a été produite. Elle ravive les liens avec l'agriculture de la région en développant des relations avec les producteurs.

Nous ne pensons pas que tout le secteur de l'alimentation puisse s'organiser sous une forme aussi directe, entre producteurs et consommateurs. Mais elle pourrait présenter une solution pour nombre de paysans qui ne peuvent, ni ne veulent plus suivre la voie du productivisme; pour de jeunes agriculteurs qui cherchent à s'installer sur des terres, avec des moyens financiers raisonnables, ainsi que pour tous les citoyens qui recherchent à renouer des contacts avec l'agriculture de leur région. Il ne s'agit donc pas de défendre une agriculture de «niche», mais de promouvoir la souveraineté alimentaire comme fondement de la politique agricole suisse. ■